

SYSTEME LAITIER BIO EN RHONE-ALPES ZONE DE PLAINE FAVORABLE SYSTEME FOURRAGER COMPLEXE

« Concilier autonomie alimentaire et efficacité économique »

SCEA CLAIR-MATHYN à Chalamont (Ain)

Des terrains à bon potentiel

L'exploitation se situe en zone de plaine, à 300 m d'altitude. Les sols sont des limons battants, typiques de la Dombes, à bon potentiel qui peut néanmoins craindre le sec d'été (potentiel blé : 75 qx/ha et maïs grain : 80 à 100 q/ha en conventionnel).

La structure de l'exploitation

Un couple Jean-Philippe Clair et Isabelle Mathy + 0,25 salarié depuis 2012.

Surface totale de 87 hectares dont 83 labourables.

309 000 L de quota (290 000 L produits, soit 5000 L/ha SFP).

45 VL Montbéliardes (65 UGB).

Exploitation certifiée AB depuis novembre 2011.

Commercialisation du lait auprès de Biolait et des vaches de réformes auprès de Bigard en filière bio.



Les objectifs des éleveurs : la bio, un nouveau défi

- Atteindre l'autonomie alimentaire quasi-totale pour le troupeau tout en conservant les performances laitières.
- Se dégager du temps libre par la recherche d'une plus grande simplicité dans le travail.

Les atouts

- Régime de croisière au niveau financier : les gros investissements sont digérés.
- Savoir-faire et capacités d'adaptation et d'anticipation du couple.

Les contraintes

- Parcellaire groupé mais entrecoupé de nombreuses routes, limite la possibilité d'assurer un pâturage tournant pour les VL.
- Pression foncière avec des parcelles proches des habitations.

L'assolement : 50% d'herbe dans la SAU

SAU : 87 ha

Céréales : 30 ha

SFP : 57 ha

Les céréales : (16 ha blé, 5 ha maïs grain, 7 ha méteil grain, 2 ha épeautre)

Les méteils grain et l'épeautre sont autoconsommés, le blé et le maïs sont vendus.

Pour la 1^{ère} fois depuis le début de la conversion, les bons rendements obtenus sur maïs en 2012 ont permis de commercialiser du maïs grain pour un montant de 10 000 €.

L'éleveur sème chaque année un maïs de population sur quelques hectares, les plus beaux épis sont conservés pour la semence.



RÉSEAUX
D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRÉS D'AGRICULTURE



FIDOCL
Contrôle Laitier



AGRICULTURE
PEP
RHÔNE-ALPES



Rendements moyens /ha

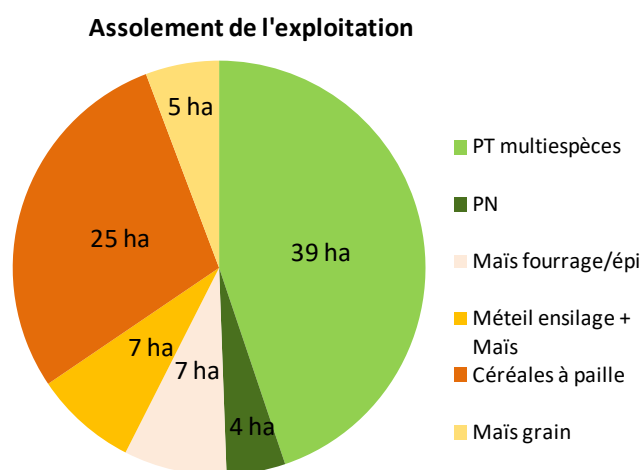
Maïs grain	Blé	Epeautre	Méteil grain	Maïs ensilage	Maïs épi	Méteil ensilage	Prairies
70 q	35 q	35 q	45 q	10 à 12 TMS	8 TMS	5 à 6 TMS	3 à 9 TMS

La surface fourragère : des dominantes à base de légumineuses

Les prairies temporaires comprennent 9 ha de luzerne en mélange avec d'autres graminées et sont destinés à la fauche. La 1^{ère} coupe est ensilée et constitue la base de la ration hivernale. Les autres PT sont principalement utilisées pour la pâture et sont constituées d'un mélange trèfle blanc +RGA ou de mélanges multi-espèces à dominantes légumineuses (type « mélange suisse » : plusieurs trèfles, fléole, fétuque, pâturin). Une partie des semences prairiales sont achetées séparément et servent à compléter les mélanges proposés par le commerce.

Les VL disposent de 16 ha de pâture repartis en 7 parcelles pendant quasiment 7 mois. La mise à l'herbe s'effectue dès que la portance le permet, les 34 ha de prairies sont alors rapidement déprimés. La gestion du pâturage au démarrage de la pousse de l'herbe est compliquée et fortement conditionnée par des sols dombistes sensibles à l'hydromorphie et se ressuyant très lentement au printemps.

La 1^{ère} coupe de luzerne est ensilée, les 3 coupes suivantes sont fanées au sol. J.P. Clair utilise un retourneur d'andain à tapis pour préserver au maximum la qualité du foin de luzerne en limitant les pertes de feuilles.

**Le méteil : ensilé de bonne heure**

La base classique est composée de Pois et Triticale, à laquelle s'ajoutent plusieurs espèces autoproduites : avoine, vesce, orge, épeautre, seigle. La fèverole est l'unique espèce achetée. Si une espèce ne s'implante pas bien, une autre peut prendre le relais. Par souci de simplicité, toutes les semences sont mélangées dans la trémie pour un semis en une seule fois, ce qui convient moyennement à la fèverole (profondeur de semis de 10 cm conseillée).

La récolte en ensilage est déclenchée quand les légumineuses sont en fleur et pour obtenir un fourrage riche en protéines.

Du maïs en partie dérobé derrière le méteil ensilé

La moitié de la surface en maïs fourrage est ensilée en plante entière, et est distribuée aux vaches laitières sur la période de pâturage. L'autre moitié est récoltée en maïs-épi et vient équilibrer la ration hivernale.

Le maïs est implanté derrière dérobé de méteil ensilé ou après labour de prairie temporaire pour rechercher la restitution de la matière organique et obtenir un terrain « propre ».

La production laitière

6500 litres produits / VL/an
 TB : 38,7 g/l
 TP : 32,6 g/l

Une stratégie avec deux périodes de vêlage

Les vêlages sont répartis pour 40% au printemps et 60% à l'automne, y compris pour les génisses pour viser des premiers vêlages à 2,5 ans. Cette répartition des vêlages, déjà en place avant la conversion, permettait de produire du lait d'été et bénéficier de prix intéressants, ce qui est moins vrai aujourd'hui avec la collecte bio. Ce choix a été maintenu car les lactations de printemps-été sont plus faciles à gérer au niveau sanitaire et la ration est moins coûteuse au pâturage. Cela permet également d'étaler le travail et surtout de décharger le bâtiment des veaux et génisses.

Alimentation des VL : équilibrer la ration avec les fourrages pour viser le maximum d'autonomie

Ration hivernale

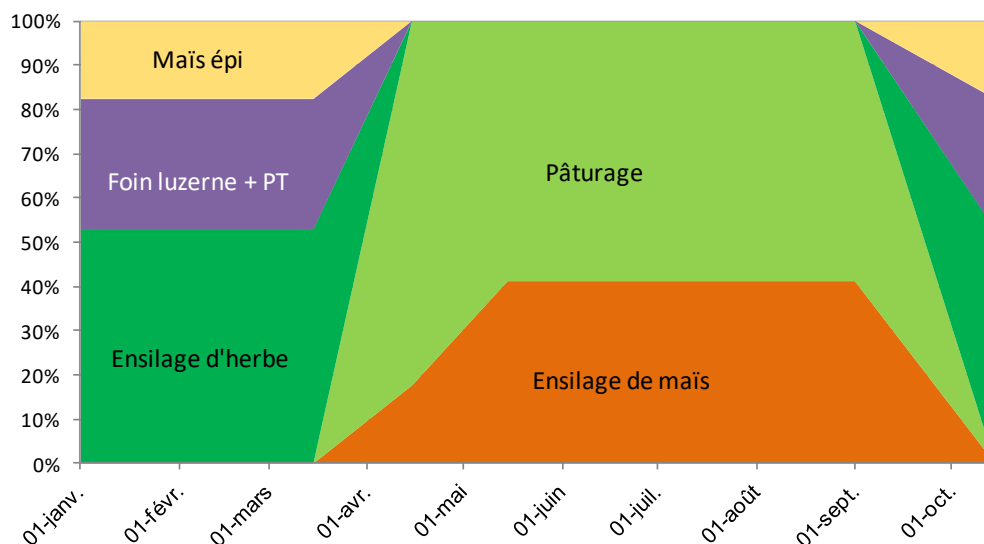
De fin octobre à début mars :
 9 kg MS Ensilage d'herbe (75% luzerne + 25% méteil)
 5 kg MS Foin de luzerne (2 et 3èmes coupes)
 3 kg MS maïs épi
 2 kg Céréales + Méteil grain autoproduits
 0,6 kg Tourteau soja/colza

Ration à l'herbe

Pâturage :
 7 kg MS maïs ensilage plante entière
 0,8 à 1 kg de méteil grain pour les vêlages de printemps, pas de concentré pour les autres

L'objectif est de fournir aux VL un régime hivernal à base d'herbe à forte valeur protéique avec l'ensilage de luzerne et de méteil, le maïs épi ramène l'énergie pour équilibrer la ration. Le bon équilibre de la ration hivernale passe par la réussite de l'ensilage d'herbe au printemps en visant un pourcentage élevé de matières protéiques.

Ration de base des vaches



En période de pâture, c'est le maïs ensilage plante entière qui complète et équilibre la ration.

Les prix exorbitants des tourteaux bio à l'automne 2012 ont incité les éleveurs à tenter l'impasse sur l'hiver dernier. Finalement, même sans tourteaux, les lactations se sont bien déroulées et ont atteint le niveau de production espéré. Cette expérience concluante incite le couple à nourrir le troupeau au maximum avec les fourrages et concentrés autoproduits et à adapter continuellement les rations en fonction des quantités et de la qualité des stocks disponibles sur la ferme.

Des consommations de concentrés bien maîtrisées (chiffres 2010/2011)

Consommation annuelle : 904 kg/VL (soit 135 g/litre de lait) dont :

- * 690 kg de méteil autoproduit
- * 95 kg d'épeautre autoproduit
- * 76 kg de tourteau de soja
- * 23 kg de tourteau de colza
- * 20 kg de CMV

Coût de concentré des vaches : 43 €/1000 litres de lait.

Ordre de distribution de la ration

Le foin est toujours distribué à part en tête de repas matin et soir, juste avant la traite, pour activer la salivation, rechercher l'effet « tapis fibreux » dans le rumen et mieux valoriser la ration. La mélangeuse distributrice achetée neuve en 2008 (20 780 €) a permis de gagner du temps sur la préparation et la distribution de la ration (15 min matin et soir).

Conduite du maïs : une culture intégrée dans des rotations longues

Sur les parcelles proches des bâtiments (32 ha) : rotation avec les prairies multi-espèces de longue durée (Prairie Temporaire 8 ans / maïs / Blé / Méteil).

Sur les parcelles éloignées (48 ha) : rotation avec des cultures diversifiées (Prairie temporaire de 2 à 3 ans / Maïs / Blé / Méteil Grain / (Engrais Vert ou méteil ensilage) / Maïs / Blé / Méteil).

Implantation du maïs derrière prairie ou méteil**Les clés de réussite de la culture du maïs : ne pas semer trop tôt et maîtriser les adventices**

« La gestion des mauvaises herbes, c'est primordial en bio, il faut savoir se rendre disponible pour passer la bineuse au bon moment, c'est une priorité dans l'organisation du travail ! Guetter le meilleur créneau au niveau de la portance du sol et ne pas trop tarder face au démarrage des adventices »

- Choisir des indices 300 maximum.
- Ne pas semer trop tôt (minéralisation pas encore lancée, faim d'azote du précédent). Attendre des conditions poussantes avec un sol bien ressuyé et réchauffé, pour que la culture démarre vite et soit moins vulnérable face aux ravageurs (taupins, corbeaux).
- Viser une densité élevée (85 à 90 000 gr/ha) pour compenser les pertes éventuelles (taupin)

« Le maïs réussit bien sur nos terrains, il assure un rendement intéressant chaque année qui sécurise nos stocks. Cela permet aussi d'introduire une culture de printemps dans la rotation et d'étaler les travaux »

**D'excellents résultats économiques (2011/2012)**

Coût de production de l'Atelier lait : 534 €/1000 L dont

Approvisionnement des animaux = 51 €/1000 L (pas d'achat de fourrages)

Mécanisation = 145 €/1000 L

Travail = 180 €/1000 L

Prix de revient pour 1,5 SMIC/UMO = 299 €/1000L

Valorisation du lait : 396 €/1000 litres (dont 4 mois en conventionnel à 354 €/1000 L et 8 mois (dont l'été) en bio à 415 €/1000 L)

Pour cette première année avec seulement 8 mois de valorisation du lait en bio, l'exploitation dégage un EBE de 350 €/1000 L avec une efficacité économique qui s'élève à 48%. Les charges opérationnelles sont très bien maîtrisées à la fois sur les surfaces et les animaux et représentent seulement 15% du produit brut. Les charges de mécanisation sont élevées en lien avec les investissements récents sur du matériel spécifique « bio » : bineuse et herse étrille.

POUR EN SAVOIR PLUS...**Audrey BERNAT**

Chambre d'Agriculture de l'Ain

Tél : 04 74 45 36 13

a.bernat@ain.chambagri.fr

Véronique BOUCHARD

Chambre d'Agriculture du Rhône

Tél : 04 78 19 61 68

veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr

Pauline CASTILLON

Drôme Conseil Elevage

Tél : 06 25 41 19 58

paulinecastillon@drôme-contrôle-laitier.fr

Jean-Louis LAPOUTE

Chambre d'Agriculture de la Loire

Tél : 04 77 91 43 05

jean-louis.lapoute@loire.chambagri.fr

Patrick PELLEGRIN

Isère Conseil Elevage

Tél : 06 71 00 37 18

patrick.pellegrin@isere-contrôle-laitier.fr

Nathalie SABATTÉ

Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

Tél : 04 50 88 18 09

nathalie.sabatte@savoie.chambagri.fr

Monique LAURENT

Institut de l'Elevage

Tél : 04 72 72 49 44

monique.laurent@idele.fr

LES RESEAUX D'ELEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier de la Région Rhône-Alpes



Document édité par l'Institut de l'Élevage – Création : Stéphanie COUSPEYRE

En vente à Technipel : 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12

www.idele.fr - PUB IE : 00 16 302 077